

Le maire ouvre la séance à 20h30

Sont présents : ANCELLIN Vincent, ALONSO Julie, AUGUSTE Loïc, DUVAL Albert, HERMANT Philippe, HICTER Jacques, HUMAIN Yannick, HUTTIN Pierre, BONNEAU Céline, RICHARD Jean Jacques, SALIGOT Thérèse, TIRMARCHE Aurélie.

Est absent excusé : COULANGE Enguerran (procuration à ALONSO Julie)

Est absent : HECQ Nicolas

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ☞ D'accepter de modifier l'ordre du jour
- ☞ D'approuver le procès-verbal du conseil du 19 mars 2021
- ☞ D'autoriser le maire à rembourser les cautions des locataires
- ☞ D'autoriser le maire à modifier le prêt « court terme Crédit agricole » en prêt « moyen terme » au taux de 1%
- ☞ D'autoriser le maire à renégocier le prêt relais de la Banque Postale concernant le lotissement « Les Mésanges »
- ☞ Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et de retenir les taux suivants pour l'année 2021 :
 - Taux de Taxe sur le foncier bâti 49,47 % (taux communal 17,75 % + taux départemental 31,72 %)
 - Taux de Taxe sur le Foncier non bâti 40,93 %

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, entrée en vigueur au 1er janvier 2021, la perte de cette recette fiscale est intégralement compensée par le transfert aux communes de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) du département.

- ☞ D'adopter les comptes administratifs et de gestion de la commune, du service d'eau, du lotissement les Mésanges et du lotissement Champ Genlis.
- ☞ D'adopter l'affectation des résultats.
- ☞ D'adopter les budgets primitifs (commune, service d'eau, lotissement Champ Genlis et du lotissement Les Mésanges).
- ☞ D'adopter le rapport définitif de la Commission Locale des charges transférées (C L E C T).
- ☞ D'accepter la prise de compétence par la Communauté de Communes du Vermandois : « Autorité Organisatrice de la Mobilité (A O M) »
- ☞ D'autoriser le maire à signer le contrat de maintenance pour la Médiathèque pour une période de 3 ans.

2. LE MAIRE :

- ☞ Confirme que les élections départementales et régionales sont maintenues le 20 et 27 juin 2021, et se dérouleront à la Salle polyvalente.
- ☞ Informe que nous recherchons un locataire pour l'appartement situé au 1 Rue de Picardie.
- ☞ Informe le conseil des remerciements de la famille DUVAL concernant le décès de leur maman.

3. UN ELU :

- ☞ Expose le compte-rendu suite à la réunion de la commission fleurissement. Le conseil est favorable aux choix faits pour l'embellissement du village.
- ☞ Interpelle le conseil sur le fait que le masque n'est pas forcément porté par les promeneurs au sein du village.

La séance est levée à 22h00.